

N° 75-006-X au catalogue
ISSN 2291-0859
ISBN 978-0-660-76577-8

Regards sur la société canadienne

Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

par André Bernard et Yasmina Seddiki

Date de diffusion : le 10 avril 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

par André Bernard et Yasmina Seddiki

Aperçu de l'étude

La présente étude s'appuie sur les données annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) pour examiner les tendances de l'emploi dans les professions de la santé de 1998 à 2024. Les données recueillies dans le cadre du Recensement de la population de 2021 sont utilisées pour fournir des profils d'âge selon la profession de la santé, afin de mieux comprendre la mesure dans laquelle les jeunes travailleurs pourraient remplacer les travailleurs qui approchent l'âge de la retraite. Le présent article porte également sur le rôle que joue l'immigration dans l'atténuation des répercussions du vieillissement de la main-d'œuvre de la santé.

- Le nombre de travailleurs dans les professions de la santé a plus que doublé de 1998 à 2024 (+898 000 travailleurs; +114,8 %). Au cours de cette période, la main-d'œuvre de la santé a crû en moyenne de 3 % par an, ce qui représente le double du taux de croissance observé dans l'ensemble des professions (+1,5 % en moyenne par an).
- Le nombre de travailleurs en soins infirmiers a augmenté de 30 000 (+6,9 %) de 2023 à 2024 et a été à l'origine des deux tiers de l'augmentation globale affichée par les professions de la santé au cours de la période (+45 000 travailleurs; +2,7 %).
- En 2024, 17,9 % des travailleurs de la santé étaient âgés de 55 ans et plus. Même s'il s'agit d'une légère baisse par rapport au sommet de 19,6 % atteint en 2018, ce pourcentage est considérablement plus élevé qu'en 1998 (9,5 %).
- Le ratio de renouvellement dans les professions de la santé était de 1,9 en 2024, ce qui signifie que pour chaque travailleur de la santé approchant l'âge de la retraite (âgé de 55 à 64 ans), il y avait près de deux travailleurs plus jeunes âgés de 25 à 34 ans. Bien que le ratio de renouvellement global dans les professions de la santé soit demeuré assez stable au cours des dernières années, il varie lorsqu'on tient compte des professions précises (p. ex. les infirmiers autorisés/infirmières autorisées, les aides-soignants/aides-soignantes et les omnipraticiens/omnipraticiennes).
- L'immigration a été une source majeure de renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé, en particulier parmi les aides-infirmiers/aides-infirmières, les aides-soignants/aides-soignantes et les préposés/préposées aux bénéficiaires. En 2021, les immigrants récents (13,0 %) et les résidents non permanents dénombrés dans le cadre du recensement (10,8 %) représentaient ensemble près du quart (23,8 %) de tous les travailleurs âgés de 25 à 34 ans qui occupaient une profession d'aide-infirmier/d'aide-infirmière, d'aide-soignant/d'aide-soignante et de préposé/préposée aux bénéficiaires.
- En 2021, près de la moitié des nouveaux immigrants (47,1 %) qui travaillaient comme aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires avaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur. À titre de comparaison, seulement 6,3 % des travailleurs nés au Canada qui exerçaient ces professions étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.

Introduction

Le système de soins de santé du Canada s'est efforcé de conserver une main-d'œuvre suffisante pour répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé

d'une population vieillissante. De 2016 à 2021, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 18,3 % pour s'établir à 7 millions, et

selon les projections, ce nombre pourrait atteindre 11,8 millions d'ici 2051. Parallèlement, le nombre de personnes âgées de 85 ans et plus pourrait tripler, pour passer de 861 000 en 2021 à 2,8 millions en 2051^{1,2}.

Le vieillissement des travailleurs exerce une pression à la baisse sur l'offre de main-d'œuvre dans toutes les professions. Selon les données du Recensement de la population de 2021, une proportion record (21,8 %) de la population en âge de travailler était proche de l'âge de la retraite en 2021 (c.-à-d. âgée de 55 à 64 ans)³. Les effets du vieillissement de la population sur l'offre de main-d'œuvre peuvent être atténués par l'immigration, qui a joué un rôle de plus en plus important sur le marché du travail au Canada, y compris dans le secteur des soins de santé, où la proportion de travailleurs immigrants nouveaux et récents a augmenté depuis 2010⁴.

Même si le nombre total de travailleurs de la santé s'est accru ou est demeuré stable⁵, cette croissance n'a pas toujours tenu le rythme nécessaire pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. Par exemple, le nombre d'infirmiers et d'infirmières dispensant des soins directs par 1 000 personnes âgées (de 65 ans et plus) au Canada a diminué, passant de 59 en 2013 à 52 en 2022⁶.

Dans ce contexte, et compte tenu des pénuries prévues de travailleurs de la santé, autant à l'échelle mondiale⁷ qu'au Canada^{8,9} beaucoup d'attention a été accordée aux défis liés au recrutement et au maintien en poste du personnel de la santé¹⁰.

Le présent article examine le profil d'âge des travailleurs de la santé¹¹ au Canada en s'attardant plus particulièrement sur les ratios de renouvellement, c'est-à-dire le

ratio des jeunes travailleurs (âgés de 25 à 34 ans) aux travailleurs approchant l'âge de la retraite (âgés de 55 à 64 ans). Ces ratios peuvent être employés pour mesurer le renouvellement des travailleurs. Des ratios plus bas peuvent signaler des difficultés éventuelles à répondre à la demande de main-d'œuvre à l'avenir (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez l'encadré « [Ratios de renouvellement des travailleurs](#) »). Par exemple, un ratio inférieur à 1,0 dans une profession de la santé donnée indiquerait qu'il y a moins de jeunes travailleurs au sein de cette profession que de travailleurs plus âgés approchant l'âge de la retraite.

Les données annuelles de 1998 à 2024 de l'Enquête sur la population active (EPA) servent à examiner les tendances agrégées en matière d'emploi dans les professions de la santé, tandis que les données du Recensement de la population de 2021 servent à examiner les profils d'âge désagrégés, y compris les ratios de renouvellement, selon la profession précise (pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « [Sources des données](#) »).

Les données du recensement sont également utilisées pour examiner la mesure dans laquelle l'immigration contribue à atténuer les effets du vieillissement de la main-d'œuvre de la santé sur les ratios de renouvellement, en examinant la part de jeunes travailleurs dans certaines professions de la santé qui sont des immigrants récents ou des résidents non permanents. Les profils des niveaux de scolarité des nouveaux immigrants qui intègrent la main-d'œuvre de la santé sont également examinés et comparés avec ceux des travailleurs nés au Canada.

La croissance de la main-d'œuvre de la santé a dépassé la croissance de l'emploi total au cours des 25 dernières années

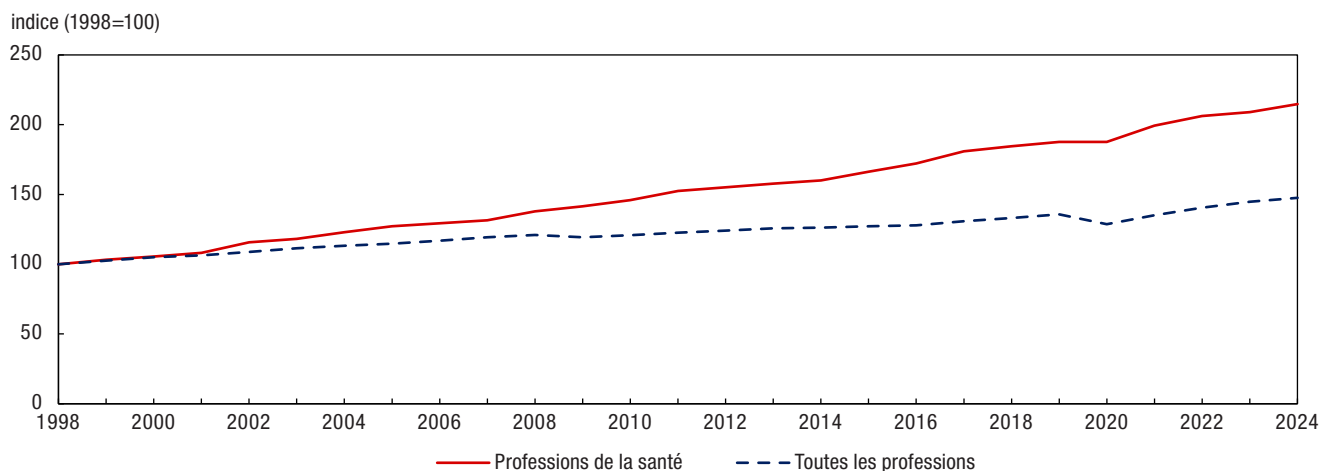
Le nombre de travailleurs dans les professions de la santé a connu une croissance soutenue au cours des dernières décennies. D'après les données de l'EPA, on comptait un peu moins de 1,7 million de travailleurs dans les professions de la santé¹² en 2024, en hausse de 45 000 travailleurs (+2,7 %) par rapport à 2023 et de 212 000 travailleurs (+14,4 %) par rapport à 2019, avant la pandémie de COVID-19.

Le nombre de travailleurs dans les professions de la santé a plus que doublé de 1998 à 2024 (+898 000 travailleurs; +114,8 %). Au cours de la même période, la main-d'œuvre de la santé a crû en moyenne de 3 % par an, ce qui représente le double du taux de croissance observé dans l'ensemble des professions (+1,5 % en moyenne par an) (graphique 1). Par conséquent, la part que représente les travailleurs de la santé dans l'emploi total au Canada a augmenté, passant de 5,6 % en 1998 à 8,1 % en 2024.

Depuis 1998 et au cours des dernières années, une croissance de la main-d'œuvre de la santé a été observée dans tous les grands groupes de professions de la santé et dans différentes professions précises de la santé. Par exemple, l'emploi en soins infirmiers¹³ (tel que mesuré par l'EPA) a augmenté de 30 000 (+6,9 %) de 2023 à 2024 et a été l'origine des deux tiers de la hausse globale nette de l'emploi dans les professions de la santé au cours de la période (+45 000 travailleurs; +2,7 %) (graphique 2).

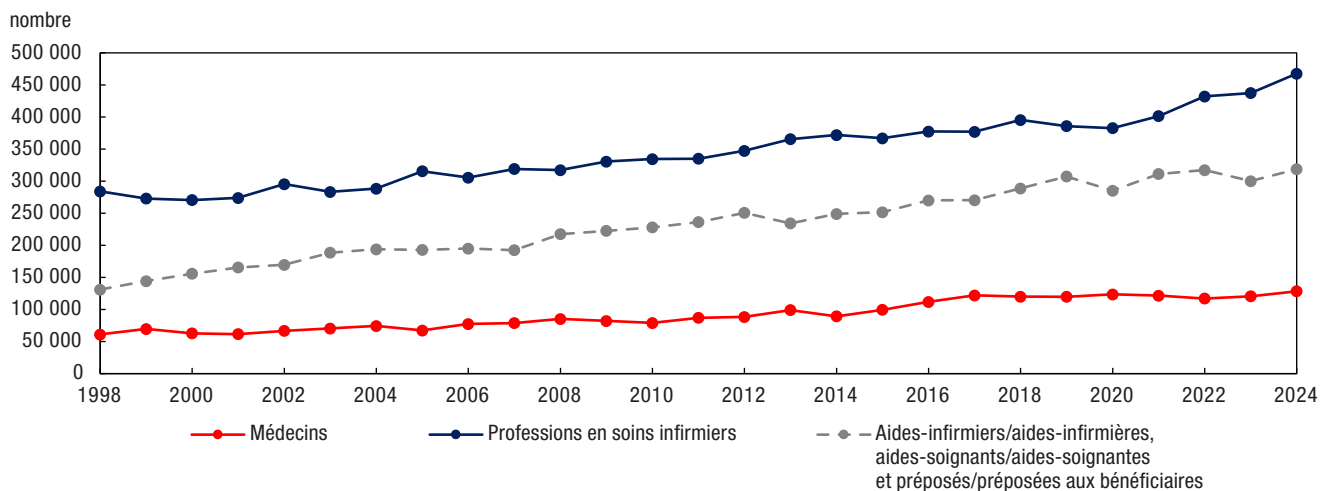
Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

Graphique 1
Croissance de l'emploi dans les professions de la santé, 1998 à 2024



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2024.

Graphique 2
Emploi dans certaines professions de la santé, 1998 à 2024



Note : Les professions de la santé choisies ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent les codes suivants : médecins (CNP 31100, 31101, 31102), professions en soins infirmiers (CNP 31301, 31302, 32101), aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2024.

En 2024, l'emploi en soins infirmiers était en hausse de 21,2 % par rapport à 2019, avant la pandémie de COVID-19. Au cours de la même période, le nombre de médecins¹⁴ (+7,2 %) et le nombre d'aides-infirmiers/aides-infirmières, d'aides-soignants/aides-soignantes

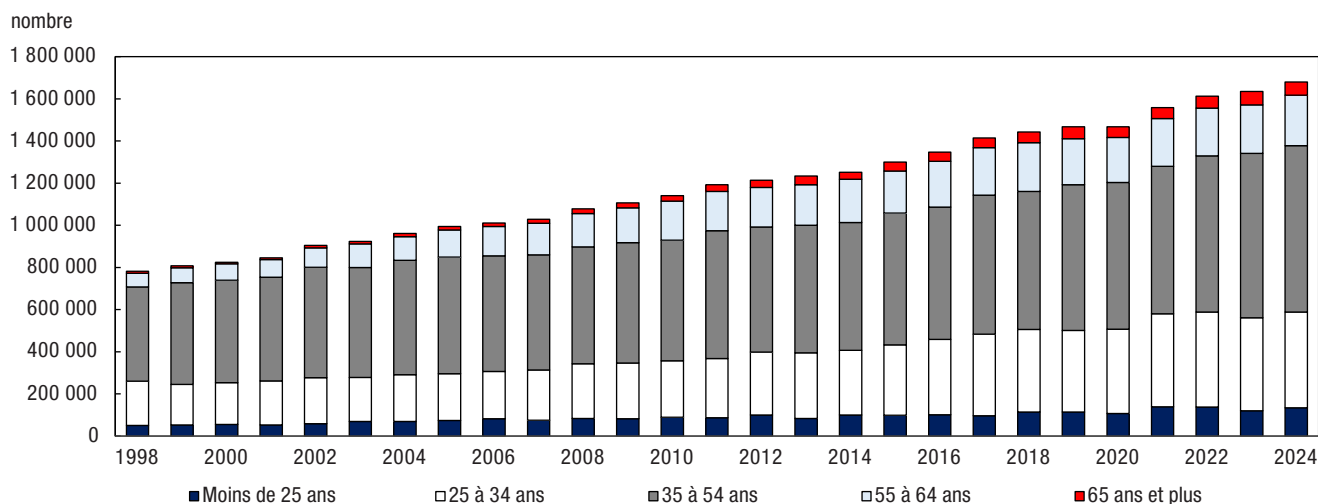
et de préposés/préposées aux bénéficiaires (+3,7 %) ont également augmenté, bien qu'à un rythme plus lent.

Cette croissance de la main-d'œuvre de la santé a été accompagnée de changements

dans sa structure par âge. En 2024, 17,9 % des travailleurs de la santé étaient âgés de 55 ans et plus. Même s'il s'agit d'une légère baisse par rapport au sommet de 19,6 % atteint en 2018, ce pourcentage est considérablement plus élevé qu'en 1998 (9,5 %) (graphique 3).

Graphique 3

Taille et composition de la main-d'œuvre du domaine de la santé, selon le groupe d'âge, 1998 à 2024



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2024.

Ratios de renouvellement des travailleurs

Dans le cadre de la présente étude, le ratio de renouvellement des travailleurs pour la profession *i* est établi comme suit :

(Nombre de travailleurs âgés de 25 à 34 ans dans la profession *i*) / (Nombre de travailleurs âgés de 55 à 64 ans dans la profession *i*).

Les ratios de renouvellement peuvent être utilisés pour mesurer le renouvellement des travailleurs, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les travailleurs qui approchent l'âge de la retraite peuvent être remplacés par des travailleurs plus jeunes qui entrent sur le marché du travail¹⁵. Des ratios plus faibles indiquent qu'il y a moins de jeunes travailleurs se joignant à la main-d'œuvre de la profession que de travailleurs approchant l'âge de la retraite. Pour les professions où l'on s'attend à ce que la demande soit inchangée ou à la hausse, un ratio plus faible indique généralement un risque accru de demande de main-d'œuvre non comblée à l'avenir.

Les ratios de renouvellement comportent certaines limites. Premièrement, il n'existe pas de seuil minimal prédéterminé au-dessus duquel le renouvellement des travailleurs serait assuré. Par exemple, les professions ayant un ratio de renouvellement supérieur à 1,0 (ce qui signifie qu'il y a plus de jeunes travailleurs que de travailleurs qui approchent l'âge de la retraite) pourraient quand même connaître des pénuries de main-d'œuvre à l'avenir, si la demande pour ces professions augmente.

De plus, les ratios de renouvellement ne tiennent pas compte d'autres facteurs, comme le maintien en poste des employés¹⁶ et l'âge de la retraite, qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la taille et la composition actuelles et futures de la main-d'œuvre d'une profession donnée.

En outre, les jeunes travailleurs qui ont fait des études dans le domaine de la santé, mais qui travaillent dans une profession qui n'est pas liée à la santé, ne seraient pas représentés dans les ratios de renouvellement, et ce, même s'ils pourraient quand même représenter une source potentielle de renouvellement des travailleurs à l'avenir^{17,18}.

Le ratio de renouvellement des travailleurs de la santé est demeuré stable au cours des dernières années

Selon les données de l'EPA, le ratio de renouvellement des travailleurs de la santé s'est établi à 1,9 en 2024,

ce qui signifie que pour chaque travailleur de la santé approchant l'âge de la retraite (âgé de 55 à 64 ans), il y avait près de deux travailleurs plus jeunes âgés de 25 à 34 ans (graphique 4). Le ratio est demeuré plutôt stable au cours des dernières années et, en 2024, était

relativement inchangé par rapport à 2019, avant la pandémie de COVID-19. À titre de comparaison, le ratio de renouvellement pour l'ensemble de la main-d'œuvre (qui comprend toutes les catégories professionnelles) au Canada s'est chiffré à 1,5 en 2024.

Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

Il est important de noter que les ratios de renouvellement dans les professions de la santé n'ont pas toujours été aussi stables. En particulier, au début des années 2000, le ratio de renouvellement dans les professions de la santé a fléchi de façon marquée pour s'établir à un creux de 1,4 en 2010 avant de se rétablir partiellement au cours des années qui ont suivi. Une tendance à la baisse similaire a été observée pour l'ensemble de la main-d'œuvre, le ratio de renouvellement ayant diminué pour s'établir à 1,3 en 2015. Contrairement aux professions de la santé, aucune hausse notable n'a été enregistrée dans le ratio de renouvellement global au cours de la dernière décennie pour contrebalancer partiellement la baisse observée au début des années 2000 (graphique 4).

En dépit d'une croissance soutenue de l'emploi et des ratios de renouvellement relativement élevés dans les professions de la santé par rapport aux autres groupes

professionnels, le Canada a fait face à des difficultés persistantes à pourvoir les postes disponibles dans le secteur de la santé. Le nombre de postes vacants dans les professions de la santé a atteint un nombre record de 97 415 au troisième trimestre de 2022, ce qui représente plus du double des 40 895 postes vacants enregistrés au troisième trimestre de 2019, avant la pandémie. Afin de répondre aux besoins croissants d'une population vieillissante, il pourrait être nécessaire non seulement de remplacer les travailleurs qui partent à la retraite, mais aussi d'accroître la main-d'œuvre.

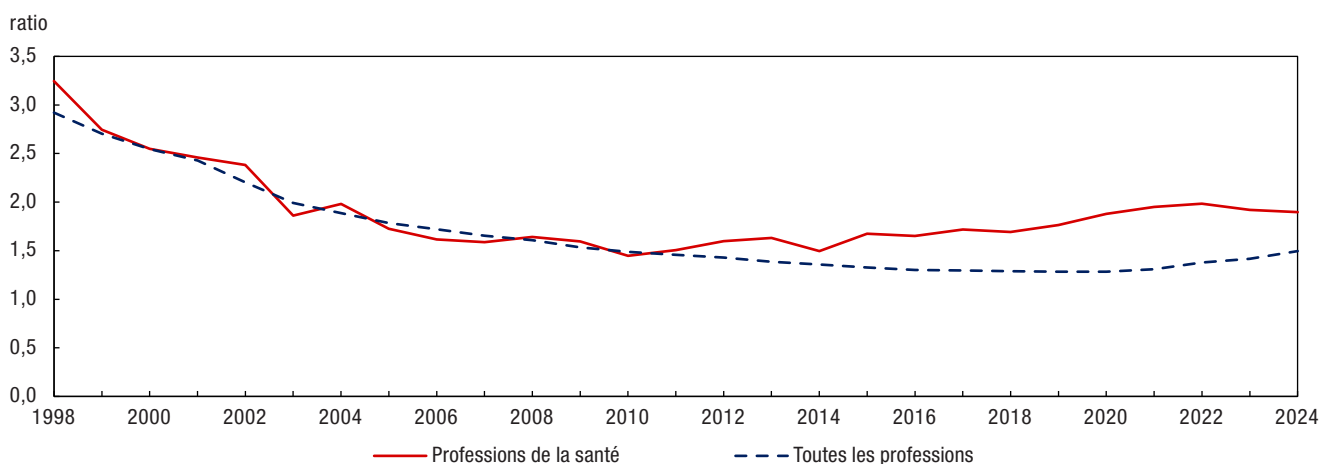
Le profil d'âge et les ratios de renouvellement peuvent aussi varier considérablement d'une profession à l'autre. Dans les sections suivantes, les données du recensement et la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 sont utilisées pour examiner cinq professions plus en détail : i) infirmiers autorisés/infirmières autorisées, infirmiers psychiatriques

autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301) et infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302); ii) infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101); iii) aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102); iv) omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102); et v) spécialistes en médecine clinique et de laboratoire (CNP 31100) et spécialistes en chirurgie (CNP 31101) – médecins spécialistes¹⁹.

Ces professions ont été choisies parce qu'elles représentaient la majorité (57,1 %) de la main-d'œuvre de la santé²⁰ (à l'exclusion des directeurs/directrices des soins de santé) au moment du Recensement de 2021. Elles jouent également un rôle majeur dans les soins de santé primaires et nécessitent divers niveaux de scolarité et d'expérience²¹.

Graphique 4

Ratios de renouvellement des professions de la santé et de l'ensemble des professions, 1998 à 2024



Note : Les ratios de renouvellement peuvent être utilisés pour évaluer le renouvellement des travailleurs, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les travailleurs approchant l'âge de la retraite (âgés de 55 à 64 ans et appelés les sortants potentiels du marché du travail) peuvent être remplacés par des travailleurs plus jeunes entrant sur le marché du travail (âgés de 25 à 34 ans).
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2024.

Les ratios de renouvellement sont plus élevés chez les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et les infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires et plus faibles chez les aides-infirmiers/aides-infirmières, les aides-soignants/aides-soignantes et les préposés/préposées aux bénéficiaires

Le Recensement de 2021 a permis de dénombrer 326 265 infirmiers autorisés/infirmières autorisées (y compris les infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées et les infirmiers praticiens/infirmières praticiennes) au Canada en 2021, de même que 72 735 infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires. Le ratio de renouvellement s'est chiffré à 1,9 chez les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et à 2,2 chez les infirmiers auxiliaires/

infirmières auxiliaires. Ces ratios de renouvellement étaient plus élevés que celui enregistré pour l'ensemble des professions de la santé (1,6) (graphique 5).

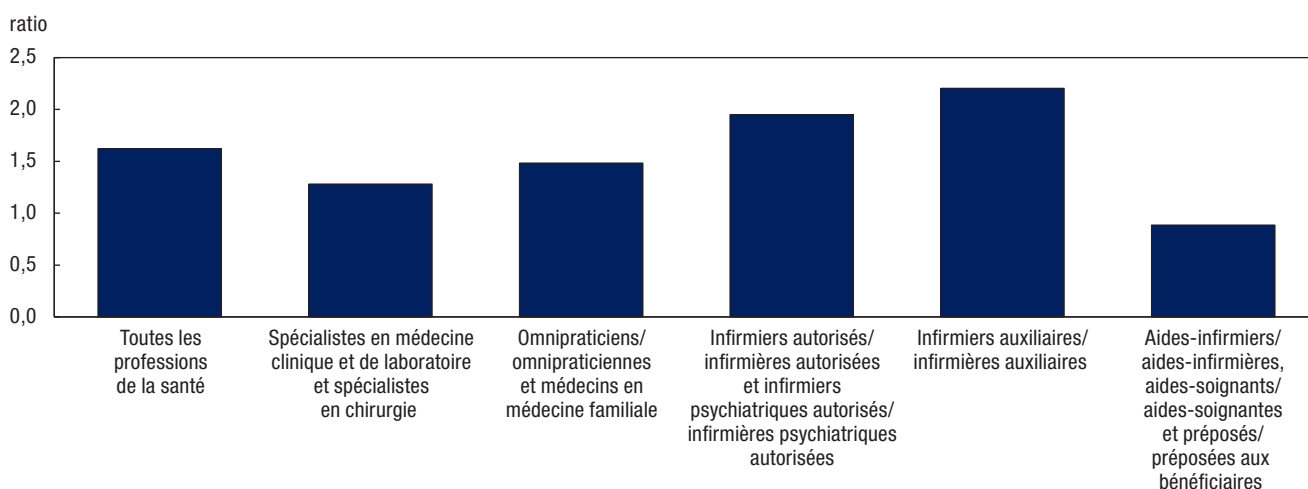
En revanche, le ratio de renouvellement parmi les 331 790 aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires était de 0,9. Cela signifie que les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires qui entraient sur le marché du travail (âgés de 25 à 34 ans) étaient moins nombreux que ceux qui approchaient l'âge de la retraite (âgés de 55 à 64 ans).

Le ratio de renouvellement pour cette profession était inférieur à celui observé pour toutes les professions de soutien des services de santé (1,1) et nettement plus

faible que la moyenne de toutes les professions de la santé (1,6). Cela indique qu'il pourrait y avoir des difficultés actuelles et futures à répondre à la demande de main-d'œuvre pour les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires, en particulier si les besoins en soins de santé augmentent en raison du vieillissement de la population.

Parmi les 60 410 omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins de famille dénombrés lors du Recensement de 2021, le ratio de renouvellement était de 1,5, alors qu'il était de 1,3 pour les 46 785 médecins spécialistes (qui comprenaient 36 115 spécialistes en médecine clinique et de laboratoire et 10 670 spécialistes en chirurgie). Le ratio de renouvellement plus faible observé chez les médecins spécialistes est en partie attribuable aux plus longues périodes d'études

Graphique 5
Taux de renouvellement dans certaines professions de la santé, 2021



Notes : Les professions de la santé choisies ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent les codes suivants : spécialistes en médecine clinique et de laboratoire (CNP 31100) et spécialistes en chirurgie (CNP 31101), omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102), infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301) et infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302), infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101), aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102). Les ratios de renouvellement peuvent être utilisés pour évaluer le renouvellement des travailleurs, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les travailleurs approchant l'âge de la retraite (âgés de 55 à 64 ans et appelés les sortants potentiels du marché du travail) peuvent être remplacés par des travailleurs plus jeunes entrant sur le marché du travail (âgés de 25 à 34 ans).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

et de formation habituellement requises pour devenir un spécialiste (ce qui donne lieu à un nombre proportionnellement inférieur de spécialistes âgés de 25 à 34 ans).

Le pourcentage relativement élevé d'immigrants récents et de résidents non permanents compense l'incidence du vieillissement de la main-d'œuvre chez les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires

Les nouveaux arrivants, en particulier les jeunes immigrants récents et les résidents non permanents, peuvent atténuer les effets

du vieillissement des travailleurs sur l'offre de main-d'œuvre et peuvent contribuer à augmenter les ratios de renouvellement des professions de la santé. Cet aspect est examiné plus en détail dans les sections qui suivent en se basant sur des profils détaillés par âge selon le statut d'immigrant, qui comprennent la proportion des jeunes travailleurs qui sont des immigrants récents et des résidents non permanents (Tableau 1).

Près de la moitié (44,8 %) de tous les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires étaient des immigrants, soit la proportion la plus forte parmi les professions

de la santé à l'étude. Parmi ces personnes, 7,2 % avaient immigré au cours des cinq années précédentes et 5,2 % étaient des résidents non permanents dénombrés dans le cadre du recensement²².

Ainsi, l'immigration a représenté une importante source de renouvellement de la main-d'œuvre pour cette profession et a contribué à l'augmentation du ratio de renouvellement qui, autrement, serait beaucoup plus faible. En 2021, les immigrants récents (c.-à-d. ceux qui étaient devenus des résidents permanents au cours des cinq années précédentes) (13,0 %) et les résidents non permanents dénombrés dans le cadre du recensement (10,8 %)

Tableau 1
Composition de l'emploi dans certaines professions de la santé, selon le groupe d'âge, le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021

Professions de la santé selon le groupe d'âge	Immigrants admis avant 2011	Immigrants admis de 2011 à 2015	Immigrants admis de 2016 à 2021	Résidents non permanents	Non-immigrants
	pourcentage				
Spécialistes en médecine clinique, en médecine de laboratoire et spécialistes en chirurgie					
Total	26,8	3,7	3,1	3,8	62,7
25 à 34 ans	18,7	1,5	2,2	8,6	69,0
35 à 44 ans	17,9	4,2	5,0	5,7	67,2
45 à 54 ans	30,9	7,2	4,0	1,0	57,0
55 à 64 ans	37,5	2,7	1,1	0,3	58,5
65 ans et plus	42,3	1,0	0,3	0,0	56,2
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale					
Total	28,5	3,9	2,7	1,5	63,3
25 à 34 ans	21,1	1,9	2,0	2,6	72,5
35 à 44 ans	19,9	7,0	5,5	2,3	65,2
45 à 54 ans	36,1	6,9	3,6	1,2	52,2
55 à 64 ans	35,0	2,1	0,5	0,2	62,2
65 ans et plus	41,3	0,1	0,7	0,0	57,8
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées, infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées et infirmiers praticiens/infirmières praticiennes					
Total	19,3	4,4	2,0	0,9	73,3
25 à 34 ans	11,9	3,8	3,9	1,8	78,6
35 à 44 ans	18,4	8,6	2,6	0,7	69,8
45 à 54 ans	29,2	3,9	0,7	0,3	66,0
55 à 64 ans	23,6	1,0	0,3	0,1	75,1
65 ans et plus	25,1	0,2	0,0	0,1	74,5

Tableau 1

Composition de l'emploi dans certaines professions de la santé, selon le groupe d'âge, le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021

Professions de la santé selon le groupe d'âge	Immigrants admis avant 2011	Immigrants admis de 2011 à 2015	Immigrants admis de 2016 à 2021	Résidents non permanents	Non-immigrants
	pourcentage				
Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires					
Total	20,9	7,2	3,6	1,0	67,4
Moins de 25 ans	8,5	5,6	2,6	3,4	80,0
25 à 34 ans	11,2	7,0	6,6	1,7	73,3
35 à 44 ans	19,2	11,4	4,4	0,7	64,3
45 à 54 ans	32,7	6,4	1,2	0,3	59,3
55 à 64 ans	29,8	1,7	0,2	0,1	68,2
65 ans et plus	28,9	0,0	0,0	0,0	70,2
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires					
Total	23,6	8,8	7,2	5,2	55,2
Moins de 25 ans	5,7	4,0	3,9	6,0	80,4
25 à 34 ans	8,7	7,9	13,0	10,8	59,6
35 à 44 ans	19,3	14,9	12,1	7,7	46,0
45 à 54 ans	32,3	11,0	5,5	3,0	48,1
55 à 64 ans	36,6	4,1	1,6	0,8	56,9
65 ans et plus	42,6	2,3	1,0	0,4	53,7

Note : Les professions de la santé choisies ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent les codes suivants : spécialistes en médecine clinique et de laboratoire (CNP 31100) et spécialistes en chirurgie (CNP 31101), omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102), infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301) et infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302), infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101), aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

représentaient ensemble près du quart (23,8 %) de tous les aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires âgés de 25 à 34 ans.

Les nouveaux immigrants qui travaillaient comme aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires avaient souvent des qualifications obtenues à l'étranger qui surpassaient de loin les exigences généralement requises pour occuper leur poste. Par exemple, en 2021, près de la moitié des immigrants de ce groupe (47,1 %) avaient un baccalauréat ou un diplôme supérieur (graphique 6-A; graphique 6-B). Parmi ces personnes, un peu moins du quart (24,6 %) avaient obtenu

leur diplôme à l'étranger dans un domaine lié à la santé. À titre de comparaison, seulement 6,3 % des travailleurs de cette profession nés au Canada étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur²³.

Cette constatation met en évidence les obstacles auxquels peuvent faire face les immigrants, en particulier ceux ayant obtenu leur grade à l'étranger, lorsqu'ils cherchent à appliquer leurs compétences au Canada. Pour de nombreux nouveaux immigrants, la profession d'aide-infirmier/aide-infirmière, d'aide-soignant/aide-soignante ou de préposé/préposée aux bénéficiaires est un point d'entrée sur le marché du travail du système de soins de santé. Ceci est observé même pour ceux

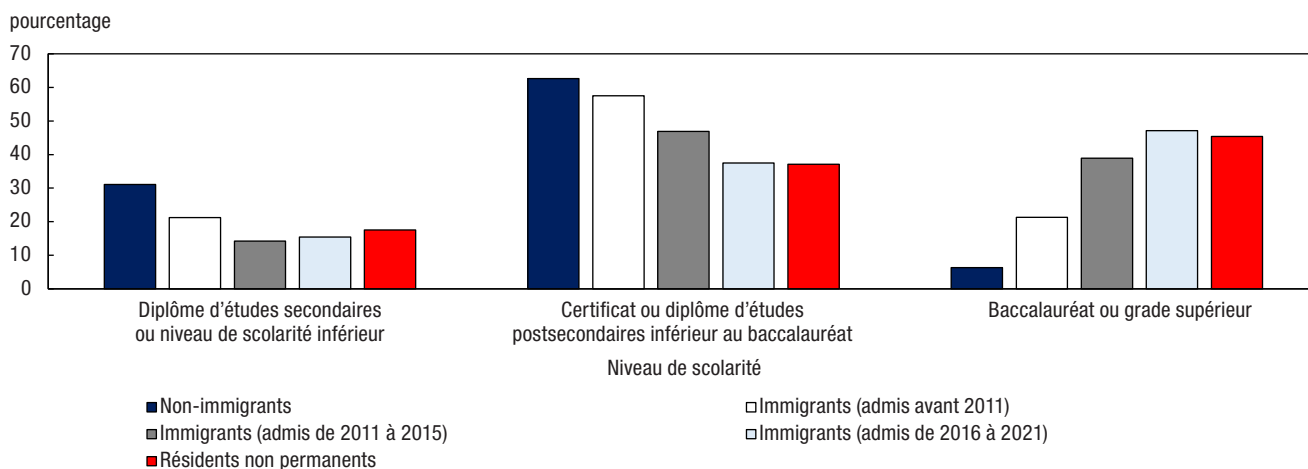
ayant des qualifications nettement supérieures aux exigences de leur poste, alors qu'une faible proportion d'entre eux avaient l'intention de travailler dans cette profession au moment de leur admission²⁴.

Les nouveaux immigrants qui travaillent dans le domaine des soins infirmiers sont plus susceptibles de travailler comme infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires, malgré leur niveau de scolarité plus élevé

Les jeunes immigrants récents étaient également plus susceptibles d'occuper un poste d'infirmier auxiliaire/infirmière auxiliaire qu'un poste d'infirmier autorisé/infirmière autorisée, malgré le ratio

Graphique 6-A

Niveau de scolarité des aides-infirmiers/aides-infirmières, des aides-soignants/aides-soignantes et des préposés/préposées aux bénéficiaires, selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021

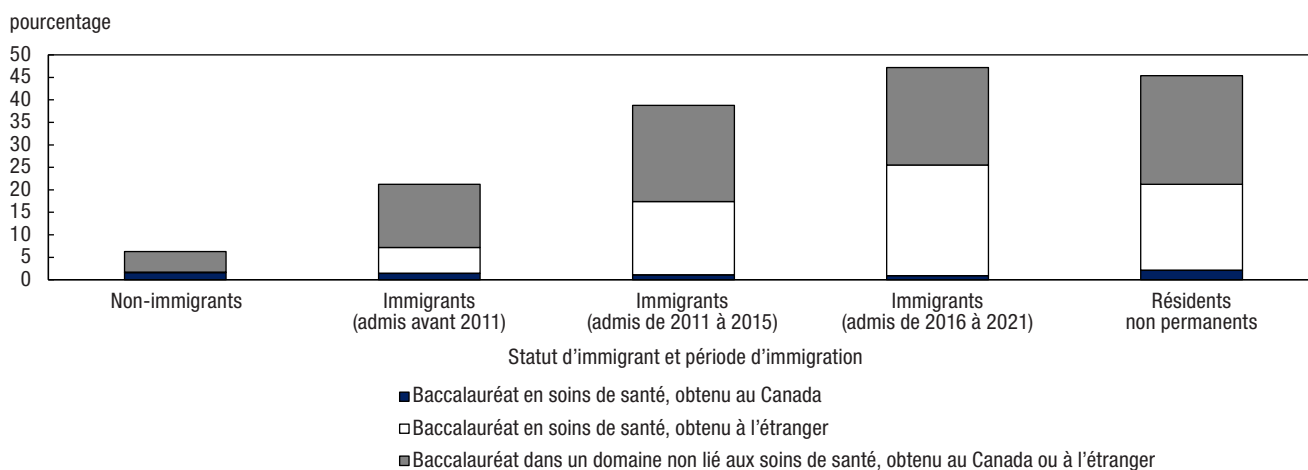


Note : Les professions ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent le code suivant : aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Graphique 6-B

Pourcentage d'aides-infirmiers/aides-infirmières, d'aides-soignants/aides-soignantes et de préposés/préposées aux bénéficiaires ayant un baccalauréat ou un diplôme supérieur, selon le statut d'immigrant, la période d'immigration, le lieu des études et le domaine d'études, 2021



Note : Les professions ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent le code suivant : aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

de renouvellement plus faible pour les infirmiers autorisés/infirmières autorisées (1,9 par rapport à 2,2). Chez les infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires âgés de 25 à

34 ans, 6,6 % étaient des immigrants récents en 2021, alors que chez les infirmiers autorisés/infirmières autorisées, cette proportion était de 3,9 %²⁵.

La majorité (62,0 %) des immigrants récents qui travaillaient comme infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme

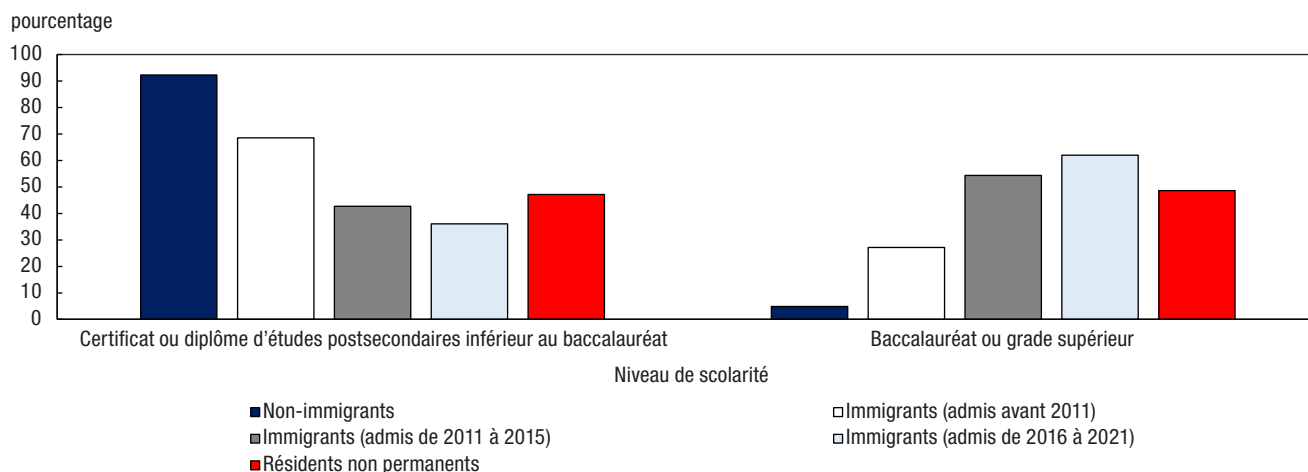
Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

supérieur, dont près de la moitié (49,0 %) avaient obtenu leur diplôme à l'étranger dans un domaine lié à la santé (graphique 7-A; graphique 7-B). Ce niveau de sco-

larité n'est généralement pas requis pour les infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires, qui travaillent habituellement sous la direction des infirmiers autorisés/infirmières

autorisées et des médecins. Dans ce contexte, les résultats laissent entendre un taux élevé de surqualification pour ce groupe et mettent

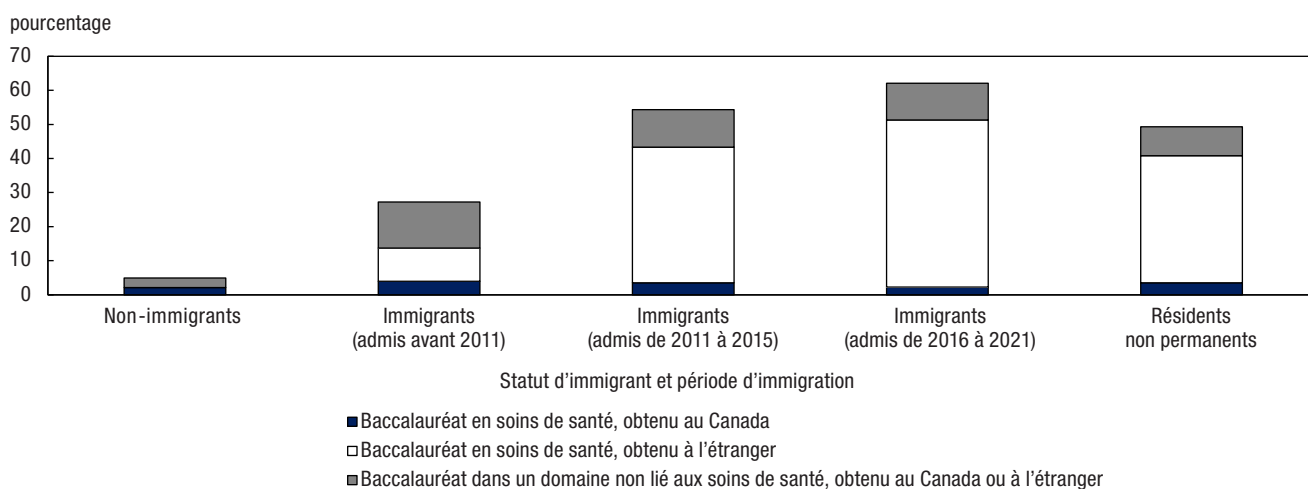
Graphique 7-A
Niveau de scolarité des infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires, selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021



Note : Les professions ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent le code suivant : infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Graphique 7-B
Pourcentage d'infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires ayant un baccalauréat ou un diplôme supérieur, selon le statut d'immigrant, la période d'immigration, le lieu des études et le domaine d'études, 2021



Note : Les professions ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent le code suivant : infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

en évidence les obstacles possibles à l'obtention d'autorisations d'exercer équivalentes.

En effet, le profil des niveaux de scolarité des immigrants récents qui travaillaient en tant qu'infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires était largement semblable à celui des infirmiers autorisés/infirmières autorisées nés au Canada, les deux groupes présentant des proportions similaires de titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (61,8 % des infirmiers autorisés/infirmières autorisées nés au Canada par rapport à 62,0 % des infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires qui avaient immigré au Canada récemment) (graphique 8).

Ces constatations correspondent à des résultats antérieurs fondées sur le Recensement de 2021, qui avaient mis en évidence les taux élevés d'inadéquation en matière d'emploi parmi les immigrants titulaires de diplômes étrangers dans un domaine lié à la santé, y compris

les soins infirmiers. En 2021, plus du tiers (36,5 %) des immigrants titulaires d'un baccalauréat en soins infirmiers obtenus à l'étranger travaillaient comme infirmiers autorisés/infirmières autorisées ou dans une profession étroitement liée (comme les infirmiers praticiens/infirmières praticiennes). À titre de comparaison, près de 9 travailleurs sur 10 (87,4 %) ayant un grade en soins infirmiers obtenu au Canada travaillaient comme infirmiers autorisés/infirmières autorisées²⁶.

Les résidents non permanents représentent une part importante des jeunes médecins spécialistes

Les résidents non permanents dénombrés lors du Recensement de 2021 ont représenté une part importante des jeunes médecins spécialistes et ont ainsi contribué à l'augmentation du ratio de renouvellement pour cette profession. En 2021, ils

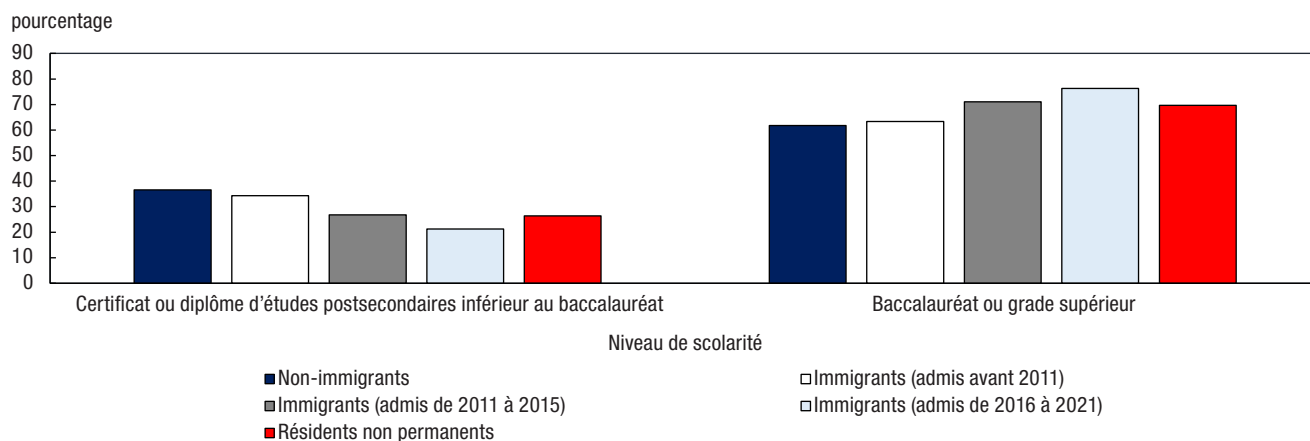
représentaient 8,6 % des médecins spécialistes âgés de 25 à 34 ans et 5,7 % de ceux âgés de 35 à 44 ans. À titre de comparaison, les proportions d'immigrants récents chez les médecins spécialistes âgés de 25 à 34 ans (2,2 %) et de 35 à 44 ans (5,0 %) étaient moins élevées.

Les jeunes médecins spécialistes qui étaient des immigrants avaient tendance à être des immigrants établis depuis plus longtemps. En 2021, 18,7 % des médecins spécialistes âgés de 25 à 34 ans et 17,9 % de ceux âgés de 35 à 44 ans étaient des immigrants admis plus de 10 ans auparavant.

Comparativement aux médecins spécialistes, les omnipraticiens/omnipraticiennes et les médecins de famille âgés de 25 à 34 ans étaient plus susceptibles d'être nés au Canada. En 2021, les résidents non permanents (2,6 %) et les immigrants récents (2,0 %) représentaient des parts relativement faibles des

Graphique 8

Niveau de scolarité des infirmiers autorisés/infirmières autorisées, des infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées et des infirmiers praticiens/infirmières praticiennes, selon le statut d'immigrant et la période d'immigration, 2021



Note : Les professions ont été codées à l'aide de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021 et comprennent les codes suivants : infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301) et infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

omnipraticiens/omnipraticiennes et des médecins de famille âgés de 25 à 34 ans.

Conclusion

La croissance de l'emploi dans les professions de la santé est restée relativement élevée au cours des dernières années et a dépassé la croissance observée dans l'ensemble des professions. Les ratios de renouvellement dans le secteur des soins de santé étaient généralement plus élevés que ceux observés dans les autres professions. Pour la plupart des professions de la santé, le nombre de jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail était plus élevé que le nombre de travailleurs qui approchaient l'âge de la retraite.

Cependant, il y avait des différences entre les professions précises au sein de la main-d'œuvre de la santé. En particulier, le ratio de renouvellement des aides-infirmiers/aides-infirmières, des aides-soignants/aides-soignantes et des préposés/préposées aux bénéficiaires était inférieur à 1,0, ce

qui signifie que les jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail étaient moins nombreux que les travailleurs qui approchaient l'âge de la retraite.

Les nouveaux immigrants et les résidents non permanents représentaient une part relativement importante des jeunes aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires. Cependant, ils avaient souvent des qualifications nettement supérieures aux exigences généralement requises pour occuper leur poste. Comme le soulignent des recherches antérieures, cela rend compte des obstacles importants auxquels peuvent faire face les immigrants, en particulier ceux ayant obtenu leur grade à l'étranger, lorsqu'ils cherchent à appliquer leurs compétences au Canada.

Les postes vacants dans les professions de la santé ont augmenté au cours des dernières années, et des proportions importantes de Canadiens et Canadiennes font état de besoins insatisfaits en matière de

soins de santé²⁷. Dans le contexte d'une population vieillissante et croissante, on s'attend à des besoins croissants en matière de soins de santé; le système de soins de santé pourrait devoir accroître sa main-d'œuvre au-delà du remplacement des travailleurs qui partent à la retraite. Les résultats présentés dans cette étude soulignent le rôle important que jouent les nouveaux immigrants et les résidents non permanents âgés de 25 à 34 ans en ce qui concerne l'offre de jeunes travailleurs dans le secteur des soins de santé, y compris dans la prestation de soins directs et dans le renouvellement et la croissance de la main-d'œuvre. Les résultats montrent également que le secteur fait face à des difficultés persistantes liées à la surqualification et à la sous-utilisation de la main-d'œuvre des travailleurs immigrants.

André Bernard est directeur adjoint et **Yasmina Seddiki** est analyste au Centre de l'information sur le marché du travail à Statistique Canada.

Sources de données

L'analyse présentée dans cet article est fondée sur les données de l'[Enquête sur la population active](#) (EPA) et du Recensement de la population de 2021.

L'EPA est une enquête mensuelle réalisée par Statistique Canada auprès des ménages. Depuis peu, l'échantillon de l'EPA comprend plus de 65 000 ménages, ce qui permet d'obtenir des données sur le travail pour bien plus de 100 000 répondants individuels. La population cible de l'EPA est constituée de toutes les personnes de 15 ans et plus dont le lieu de résidence habituel se trouve au Canada, avec certaines exceptions²⁸.

Dans cette étude, les indicateurs de l'EPA sont fondés sur les moyennes annuelles obtenues à partir des données mensuelles de l'EPA.

Le [Recensement de la population](#) est réalisé tous les cinq ans et brosse un portrait statistique complet du Canada. Un échantillon de 25 % des ménages canadiens reçoivent le questionnaire détaillé du recensement, qui comprend des questions sur la situation d'activité des répondants et la profession qu'ils ont exercée pendant la semaine ayant précédé le recensement ou au cours de l'année précédente.

Les données sur les professions dans cette étude s'appuient sur la [Classification nationale des professions \(CNP\) de 2021](#). La création et la tenue à jour de la CNP est le fruit d'une collaboration entre Emploi et Développement social Canada et Statistique Canada. La CNP de 2021 consiste en une vaste révision de la version de la CNP de 2016.

Annexe

Tableau A.1

Nombre de travailleurs parmi le personnel professionnel des soins de santé, selon le groupe d'âge et le ratio de renouvellement, 2021

Personnel professionnel des soins de santé, selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2021	Groupe d'âge						Ratio de renouvellement
	Total	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
			nombre				
Spécialistes en médecine clinique et de laboratoire (CNP 31100)	36 115	65	7 700	18 660	5 880	3 810	1,3
Spécialistes en chirurgie (CNP 31101)	10 670	15	2 200	5 400	1 850	1 195	1,2
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102)	60 410	360	16 195	26 255	10 920	6 675	1,5
Vétérinaires (CNP 31103)	11 385	50	2 890	5 605	2 095	750	1,4
Dentistes (CNP 31110)	23 135	50	4 735	11 455	4 790	2 105	1,0
Optométristes (CNP 31111)	6 705	20	1 735	3 510	1 030	415	1,7
Audiologistes et orthophonistes (CNP 31112)	12 275	155	4 135	6 340	1 400	250	3,0
Pharmaciens/pharmaciennes (CNP 31120)	42 085	690	13 305	21 405	5 215	1 470	2,6
Diététistes et nutritionnistes (CNP 31121)	11 190	340	3 975	5 255	1 330	290	3,0
Psychologues (CNP 31200)	19 535	120	3 495	9 930	3 395	2 600	1,0
Chiropraticiens/chiropraticiennes (CNP 31201)	9 390	10	2 230	5 170	1 330	645	1,7
Physiothérapeutes (CNP 31202)	26 610	315	9 220	13 515	3 010	555	3,1
Ergothérapeutes (CNP 31203)	17 700	350	6 480	9 070	1 585	220	4,1
Kinésologues et autres professionnels/professionnelles en thérapie et en diagnostic (CNP 31204)	10 350	1 210	4 510	3 795	760	85	5,9
Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé (CNP 31209)	7 190	25	1 820	3 945	1 010	390	1,8
Coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseuses des soins infirmiers (CNP 31300)	13 960	165	2 655	7 935	2 735	485	1,0
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301)	319 765	17 310	95 270	147 505	48 660	11 005	2,0
Infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302)	6 500	25	1 450	3 885	975	165	1,5
Adjoints au médecin, sages-femmes et professionnels paramédicaux (CNP 31303)	2 905	95	1 045	1 425	300	50	3,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Renouvellement de la main-d'œuvre dans les professions de la santé

Tableau A.2

Nombre de travailleurs parmi le personnel technique des soins de santé, selon le groupe d'âge et le ratio de renouvellement, 2021

Personnel technique des soins de santé, selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2021	Groupe d'âge						Ratio de renouvellement
	Total	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
	nombre						
Opticiens/opticiennes d'ordonnances (CNP 32100)	9 365	640	2 375	4 110	1 720	515	1,4
Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (CNP 32101)	72 735	3 820	21 645	35 875	9 825	1 575	2,2
Personnel ambulancier et paramédical (CNP 32102)	29 985	2 800	10 510	13 635	2 665	375	3,9
Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardiovasculaires et technologues cardiopulmonaires (CNP 32103)	13 065	610	4 180	6 630	1 435	215	2,9
Technologues en santé animale et techniciens/techniciennes vétérinaires (CNP 32104)	20 355	5 115	8 110	6 125	890	115	9,1
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic (CNP 32109)	17 225	2 305	5 490	7 265	1 865	305	2,9
Denturologistes (CNP 32110)	2 525	75	440	1 140	565	300	0,8
Hygiénistes et thérapeutes dentaires (CNP 32111)	27 200	1 700	8 365	13 545	3 250	340	2,6
Technologues et techniciens/techniciennes dentaires (CNP 32112)	4 955	160	755	2 460	1 240	340	0,6
Technologues de laboratoires médicaux (CNP 32120)	19 570	895	5 345	9 210	3 430	680	1,6
Technologues en radiation médicale (CNP 32121)	19 515	1 335	6 270	9 110	2 440	365	2,6
Technologues en échographie (CNP 32122)	6 505	250	2 030	2 915	1 120	190	1,8
Technologues en cardiologie et technologues en électrophysiologie diagnostique (CNP 32123)	3 005	185	885	1 375	465	95	1,9
Techniciens/techniciennes en pharmacie (CNP 32124)	25 660	4 540	6 470	11 465	2 850	335	2,3
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (CNP 32129)	4 890	345	1 450	2 065	890	145	1,6
Praticiens/praticiennes en médecine traditionnelle chinoise et acupuncteurs/acupunctrices (CNP 32200)	4 795	10	545	2 600	1 155	485	0,5
Massothérapeutes (CNP 32201)	38 540	1 660	10 000	20 700	4 820	1 355	2,1
Autres praticiens/praticiennes des médecines douces (CNP 32209)	4 690	50	605	2 295	1 260	485	0,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.3

Nombre de travailleurs parmi le personnel de soutien des services de santé, selon le groupe d'âge et le ratio de renouvellement, 2021

Personnel de soutien des services de santé, selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2021	Groupe d'âge						Ratio de renouvellement
	Total	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
	nombre						
Assistants/assistantes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires (CNP 33100)	34 780	4 005	9 660	16 160	4 440	520	2,2
Assistants/assistantes de laboratoires médicaux et professions techniques connexes (CNP 33101)	19 550	2 210	4 780	9 190	2 880	480	1,7
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (CNP 33102)	331 790	36 360	59 055	155 630	66 780	13 970	0,9
Assistants techniques/assistantes techniques en pharmacie et assistants/assistantes en pharmacie (CNP 33103)	29 570	7 340	8 090	10 540	3 170	430	2,6
Autre personnel de soutien des services de santé (CNP 33109)	34 210	6 540	6 935	13 230	6 165	1 330	1,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Notes

1. Voir Statistique Canada, 2022a.
2. Selon le scénario de projection M3 : croissance moyenne. Voir Statistique Canada, 2025.
3. Voir Statistique Canada, 2022a.
4. Voir Statistique Canada, 2022b.
5. Voir Institut canadien d'information sur la santé, 2024a.
6. Voir Institut canadien d'information sur la santé, 2024b.
7. Voir Liu et coll., 2017.
8. Voir Murphy et coll., 2012.
9. Voir Santé Canada, 2025.
10. Voir Organisation de coopération et de développement économiques, 2025.
11. Les professions de la santé sont définies d'après la Classification nationale des professions (CNP) 2021 et comprennent les professions touchant la prestation directe de services de soins de santé aux patients (personnel professionnel et technique des soins de santé) ainsi que les professions de soutien aux services de santé. Cette catégorie professionnelle regroupe aussi les cadres intermédiaires spécialisés des soins de santé (ou directeurs/directrices des soins de santé), qui organisent, dirigent, contrôlent et évaluent la prestation des services des soins de santé. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter : [CNP 2021 version 1.0 - 3 - 3 – Secteur de la santé – Grand groupe](#).
12. Ces chiffres ont trait à tous les travailleurs dans les [professions de la santé](#), selon la Classification nationale des professions de 2021.
13. Ce groupe comprend les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et les infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (CNP 31301), les infirmiers praticiens/infirmières praticiennes (CNP 31302) et les infirmiers auxiliaires/infirmières praticiennes (CNP 32101).
14. Ce groupe comprend les spécialistes en médecine clinique et de laboratoire (CNP 31100), les spécialistes en chirurgie (CNP 31101) et les omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102).
15. Voir Ouellet-Léveillé et Milan, 2019.
16. Voir Institut canadien d'information sur la santé, 2024a.
17. Voir Hou et Schimmele, 2020.
18. D'autres mesures peuvent également être utilisées pour examiner la composition par âge d'une profession donnée, y compris son ratio de remplacement professionnel. Il est défini comme le ratio, pour une profession donnée ou pour l'ensemble de la main-d'œuvre, du nombre de travailleurs âgés de 15 à 54 ans au nombre de travailleurs âgés de 55 ans et plus. Les ratios de remplacement mettent en évidence la dépendance d'une main-d'œuvre à l'égard des travailleurs plus âgés, sans tenir compte de la taille relative de la main-d'œuvre plus jeune et des travailleurs qui entrent sur le marché du travail. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette mesure, consultez Adkins-Hackett et Fraikin (2024).
19. Afin de faciliter la présentation des résultats, certaines professions ont été regroupées (c.-à-d., les spécialistes en médecine clinique et de laboratoire avec les spécialistes en chirurgie, les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et les infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées avec les infirmiers praticiens/infirmières praticiennes).
20. Dans le cadre de la présente étude, la main-d'œuvre de la santé est composée des travailleurs dans les professions du secteur des soins de santé, selon la Classification nationale des professions de 2021. Il convient de noter qu'il existe d'autres professions, à l'extérieur du groupe principal des professions du secteur des soins de santé, qui pourraient être pertinentes pour une analyse plus détaillée. Par exemple, la profession d'aides de maintien à domicile, aides familiaux/familiales et personnel assimilé (CNP 44101) à l'intérieur du grand groupe « Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux » pourrait devenir de plus en plus importante compte tenu du vieillissement de la population.
21. Les statistiques sur le profil d'âge et les ratios de renouvellement de toutes les professions de la santé sont présentées en annexe.

22. Malgré les efforts déployés pour obtenir un dénombrement complet lors d'un recensement dans un pays vaste et diversifié comme le Canada, il peut arriver que certains groupes démographiques soient sous-dénombrés, notamment les populations plus mobiles et plus vulnérables comme les résidents non permanents (RNP). Par conséquent, après chaque recensement, des études sur la couverture sont menées pour aider à estimer le sous-dénombrement des RNP. Pour de plus amples renseignements sur les RNP dénombrés lors du Recensement de 2021, voir Tuey et Bastien (2023).
23. Même parmi les immigrants établis depuis plus longtemps, on observait une proportion élevée d'aides-infirmiers/aides-infirmières, d'aides-soignants/aides-soignantes et de préposés/préposées aux bénéficiaires immigrants titulaires d'un diplôme en santé obtenu à l'étranger. Par exemple, environ 4 immigrants sur 10 (38,9 %) qui étaient devenus résidents permanents 5 à 10 ans plus tôt et qui travaillaient dans cette profession étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, dont 16,3 % ayant obtenu leur diplôme ou grade à l'étranger dans un domaine lié à la santé.
24. Voir Cornelissen, 2021.
25. Une proportion relativement faible de résidents non permanents travaillaient à titre d'infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires ou infirmiers autorisés/infirmières autorisées au moment du Recensement de 2021.
26. Voir Statistique Canada, 2022c.
27. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les besoins de soins de santé insatisfaits, voir Statistique Canada, 2023.
28. Parmi les populations exclues figurent les personnes qui vivent dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (y compris les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos). Ensemble, ces groupes exclus représentent environ 2 % de la population âgée de 15 ans et plus.

Documents consultés

- Adkins-Hackett, L. et A. Fraikin. 2024. [La résilience du marché du travail face au vieillissement de la population](#), Ottawa, Conseil de l'information sur le marché du travail (CIMT).
- Cornelissen, Louis. 2021. « [Portrait des personnes immigrantes qui exercent une profession infirmière ou d'aide aux soins de santé](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Hou, Feng et C. Schimmele. 2020. « [Les adultes qui ont fait des études en santé, mais qui ne travaillent pas dans le secteur de la santé](#) », *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances pour bâtir un Canada meilleur*, produit n° 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Institut canadien d'information sur la santé. 2024a. [Main-d'œuvre de la santé : recrutement et maintien en poste](#).
- Institut canadien d'information sur la santé. 2024b. [État de la main-d'œuvre de la santé au Canada, 2022](#).
- Liu, Jenny X., Y. Goryakin, A. Maeda, T. Bruckner et R. Scheffler. 2017. « [Global Health Workforce Labor Market Projections for 2030](#) », *Human Resources for Health*, vol. 15, n° 1, p. 11.
- Murphy, Gail Tomblin, S. Birch, A. MacKenzie, R. Alder, L. Lethbridge et L. Little. 2012. « [Eliminating the shortage of registered nurses in Canada: An exercise in applied needs-based planning](#) », *Health Policy*, vol. 105, n° 2-3, p. 192 à 202.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2025. [What Do We Know about Young People's Interest in Health Careers?](#), Paris, OECD Publishing.
- Ouellet-Léveillé, Bertrand et A. Milan. 2019. « [Résultats du Recensement de 2016 : Les professions comptant des travailleurs âgés](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Santé Canada. 2025. [Les soins offerts aux Canadiens : l'avenir de l'effectif en santé au Canada – Étude sur l'éducation, la formation et la répartition de l'effectif en santé au Canada](#).

Statistique Canada. 2022a. « Alors que les postes vacants sont nombreux et que le taux de chômage est à un niveau historiquement bas, le Canada fait face à une vague record de retraites au sein d'une main-d'œuvre qui vieillit : le nombre de personnes de 65 ans et plus a crû six fois plus vite que celui des enfants de 0 à 14 ans », *Le Quotidien*, 27 avril.

Statistique Canada. 2022b. « De la recherche aux connaissances : L'immigration comme source de main-d'œuvre », *De la recherche aux connaissances*, produit n° 11-631-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2022c. « Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers », *Le Quotidien*, 30 novembre.

Statistique Canada. 2023. « Accès aux soins de santé », *La santé de la population canadienne*, produit n° 82-570-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2025. Tableau 17-10-0057-01 Population projetée, selon le scénario de projection, l'âge et le genre, au 1er juillet (x 1 000).

Tuey, Catherine et N. Bastien. 2023. « Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021 », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.